

don de son épargne, lorsque, il y a quelques jours, passant sur la place du Palais-Royal avec une de ses amies, elle se sentit frapper sur le bras. Un jeune garçon lui remit un paquet de papiers en lui disant : « Mademoiselle, voici pour vous. » En même temps il se prit à courir, et, avant que les deux amies eussent pu lui adresser une parole, il avait disparu.

Le paquet fut ouvert, et l'on y trouva toutes les valeurs enlevées à la demoiselle P.

— Nous avons annoncé mercredi la condamnation aux travaux forcés à perpétuité du nommé Guilhem, qui avait tiré un coup de pistolet à bout portant sur M. le conseiller Solomiac, au moment où celui-ci, qui présidait l'audience de la 2^e chambre de la cour impériale de Toulouse, quittait son siège.

Nous apprenons que, le lendemain de sa condamnation, Guilhem refusait de prendre aucune espèce de nourriture. « Laissez-moi tranquille, disait-il au gardien chef qui l'invitait à recevoir quelques aliments, je sais ce que j'ai à faire. » Il a passé toute la matinée à écrire une longue lettre destinée à son défenseur. Cette lettre n'est qu'une amplification des divagations qu'il avait fait entendre devant la cour à l'occasion de la perte de son procès civil. Mais Guilhem n'a pas persisté dans sa résolution de se laisser mourir de faim, car nous apprenons qu'il s'est pourvu en cassation.

Dans une descente faite sur l'ordre de la cour au domicile de l'inculpé, on a trouvé un second pistolet, de la poudre, deux balles et quelques papiers.

— Les expériences faites dans les régiments de cavalerie légère pour monter les corps de cette arme en chevaux arabes, ayant offert des résultats satisfaisants, des convois de chevaux, tirés des dépôts de renouveau l'Algérie, sont, depuis quelque temps, dirigés sur les régiments stationnés en France. Deux détachements, pris dans les 1^{er} et 5^e régiments de hussards, dont les dépôts sont en garnison à Bavaux et à Chartres, viennent de recevoir l'ordre de se rendre à Toulon, où ils ont dû être arrivés le 15 courant pour y prendre livraison de 150 chevaux arabes, venant de la province d'Alger.

— On lit dans l'Yonne :

Un facteur rural, du bureau de Coulanges-sur-Yonne, le sieur Roux, prévenu d'être l'auteur du vol de 18,000 fr. en espèces, commis l'année dernière au préjudice du docteur Geoffroy, vient d'être mis en état d'arrestation et écroué, ainsi que sa femme, dans la maison d'arrêt d'Auxerre.

Nos lecteurs se rappellent les circonstances qui accompagnèrent ce vol important. On savait généralement à Auxerre que M. Geoffroy possédait chez lui une forte somme d'argent. Pendant la nuit, un hardi voleur pénétra dans sa maison à l'aide d'une échelle, fractura le secrétaire contenant l'argent et disparut sans laisser de traces. On soupçonna successivement de ce vol au laïcieux une quinzaine d'habitants du village, et leurs demeures furent l'objet de perquisitions doublement malheureuses, car elles n'aboutirent à aucun résultat et laissèrent percer sur ceux qui en étaient l'objet une espèce de suspicion regrettable. Aucune perquisition n'eut lieu chez Roux, dont la maison touche à celle de M. Geoffroy, mais que sa réputation de probité abritait contre tous soupçons.

Cependant, depuis quelques mois, des faits étranges parvinrent aux oreilles des autorités. On sut que Roux, qui n'avait pour toutes ressources que ses émoluments de facteur rural, se livrait à des dépenses excessives. En peu de jours il avait soldé des dettes criardes remontant à plusieurs années, et prêt à plusieurs de ses voisins des sommes assez fortes. En outre, sa femme et lui se montraient en public parés de bijoux.

Tous deux, il est vrai, expliquaient ce changement de position par un héritage qu'ils venaient de faire, disaient-ils, dans le Morvan; le mari avait même demandé et obtenu un congé afin d'aller recueillir cette prétendue succession; mais la justice est défiante de sa nature. Informations prises, elle parvint à constater la fausseté des dires de Roux et de sa femme, et ce fait lui parut suffisant pour lancer contre eux un mandat d'arrêt qui a reçu samedi son exécution.

La perquisition domiciliaire faite chez les prévenus a amené la découverte d'une somme de 6,700 francs en or, de deux livrets de la caisse d'épargne d'Auxerre, deux billets à ordre souscrits à leur profit, deux montres en or, bijoux, etc. Ces divers objets, y compris le numéraire saisi, ont une valeur d'environ 11,000 francs, laquelle, avec les revendications judiciaires à intervenir, représente plus des trois quarts de la somme volée.

Malgré la gravité des charges qui les accablent, Roux et sa femme nient énergiquement toute participation au vol qui leur est imputé.

— Le *Sémaphore de Marseille* raconte l' anecdote suivante :

Dernièrement une femme se présente en qualité de cuisinière chez un négociant de la ville, munie d'un livret en règle et d'excellents certificats, celui-ci ne fait aucune difficulté pour l'admettre à son service. Le lendemain, de grand matin, la bonne se présente au magasin et reçoit, avec les clés de la maison qui se trouve à une certaine distance, les instructions nécessaires pour les travaux du ménage.

La servante se rend aussitôt à son nouveau poste; mais lorsque dans l'après-midi la mai-

trousse de la maison, fort étonnée de ne pas la voir repaître, voulut s'assurer par elle-même de la cause de ce retard, qu'elle ne fut pas sa surprise! au lieu de voir sa bonne devant ses fourneaux, elle trouva, au milieu d'un affreux désordre, les meubles fouillés et allégés de ce qu'ils contenaient de plus précieux. Le mari, aussitôt informé de ce qui venait de se passer, alla immédiatement aux informations et parvint à apprendre que cette femme était munie d'un passeport pour Lyon. Il prit le chemin de fer, et arriva à la gare de Lyon juste au moment où la servante qui s'était parée des vêtements de sa maîtresse, se préparait à faire son entrée dans cette ville.

A la vue du costume de sa femme, l'industriel reconnut la bonne infidèle, qui non contente de s'être emparée d'une somme importante avait choisi un assez joli trousseau. Ayant fait appeler aussitôt le commissaire de police, et après avoir fait sa déclaration, il somma la servante d'avoir, séance tenante, à lui restituer tout ce qu'elle avait dérobé.

A cette impérative injonction, la fugitive se dépoilla de la robe, du cotillon, des bas et même des bottines de sa maîtresse. Ce changement à vue terminée, l'industriel qui venait de rentrer en possession de sa propriété dit au commissaire de police étonné de cette étrange scène : Monsieur, je reprenez mon bien ou je le trouve, à vous de faire le reste.

L'administration du chloroforme demande beaucoup de prudence : les conséquences les plus graves peuvent résulter de l'oubli des exigences de ce poison. C'est ainsi qu'à Duncaister (Grande-Bretagne), la femme d'un commerçant est morte par suite d'un usage immodéré de cet agent anesthésique. La décédée avait, depuis plusieurs années, contracté l'habitude de prendre du chloroforme. Elle en prenait contre l'avis des médecins, malgré les empêchements qu'y mettait son mari et en employant tous les moyens pour se procurer chez les droguistes sa liqueur de prédilection. D'ordinaire Mrs Mansell prenait une once de chloroforme à la fois; dans ce cas elle se mettait au lit, et sa petite fille, âgée de dix ans, tenait la lingette dans laquelle la liqueur avait été versée, et le retrait du visage de Mrs Mansell quand l'évanouissement commençait. Samedi dernier la décédée prit jusqu'à cinq onces de chloroforme : à dix heures du soir elle prit la cinquième once, et une heure après l'enfant s'aperçut que sa mère avait cessé de vivre.

Le jury d'enquête a procédé très-minutieusement et après avoir rendu un verdict constatant que la mort était due à l'absorption exagérée du chloroforme, il a blâmé le droguiste qui, contre l'avis des médecins et malgré la défense du mari de la décédée, lui avait vendu le poison demandé. Le jury a déclaré que lorsqu'un nouveau bill sur la vente des poisons serait rendu, il provoquerait un amendement afin de ranger le chloroforme au nombre des poisons dont la vente est soumise à des restrictions. (Express.)

Deux événements, qui présentent une étrange coïncidence dans leur nature, viennent, dit le *Messageur du Midi*, de frapper cruellement deux honorables familles de Montpellier. Vendredi dernier, comme l'indiquait un avis que nous avons publié, M. le docteur Louis Saurel, professeur agrégé à notre Faculté de médecine, échappant à la surveillance à laquelle il était soumis par suite de l'affection mentale dont il était atteint de, us quelque temps, disparaissait de son domicile. Malgré les plus actives recherches, il a été impossible de se mettre sur ses traces, et ce n'est qu'avant-hier matin que le corps de cet infortuné a été découvert, dans la campagne, aux environs de la commune de Gigeac. M. le docteur Saurel avait su mériter l'estime et l'affection générales. Il s'était fait connaître par de nombreux travaux scientifiques, et dirigeait, il y a moins d'un an, le journal la *Revue thérapeutique du Midi*.

La population montpelliéraine était sous la pénible impression de cet événement, lorsqu'on apprit qu'un fait à peu près semblable, mais que rien ne pouvait faire prévoir, venait de jeter la désolation au sein d'une autre famille des plus honorables. Dans la soirée de dimanche dernier, vers neuf heures et demie du soir, M^{lle} L. de Pestis, jeune personne de dix sept ans, citée pour sa piété exemplaire et les plus rares vertus, qu'elle avait, au moment de se coucher, et en de-habit de nuit, la chambre où venait de la laisser sa bonne et prenait la fuite. Par un fatal concours de circonstances, rien n'a pu être obstacle à cet acte insensé, évidemment causé par une subite congestion cérébrale. Depuis lors, aucun indice n'est venu apporter quelque espoir au père et à la mère de cette infortunée, plongés dans la plus affreuse douleur. Le malheur qui les éprouve a profondément ému notre population et provoqué d'universels témoignages de sympathie, des vœux unanimes, qui, nous l'espérons encore, seront exaucés.

— On lit dans une correspondance de Madrid qui rend compte de l'entrée des troupes dans cette ville :

Les héros de cette fête patriotique ont été deux êtres obscurs, pauvres, misérables : un trompette et un chien. Leur gloire a obscurci celle de toute l'armée, et leur popularité leur a valu une ovation qui troublera le sommeil d'Espagnols dans sa retraite de Logrono.

Le trompette appartient au régiment de Bourbon; il est âgé de quatorze ans, petit; ses yeux sont pleins de vivacité et de malice. Un jour qu'il était aux avant-postes avec sa compa-

gnie, son estomac lui rappela par les appels les plus énergiques qu'il était à jeun depuis quelques heures. Le malheureux n'avait pas sous la main de quoi satisfaire sa faim atroce; mais en portant ses regards autour de lui, il aperçut au loin un bouquet épais de chênes. « Là où il y a des chênes, se dit-il, il y a des glands. Il ne s'agit que de les aller cueillir. »

Trompant aussitôt la vigilance des sentinelles, il arriva aux arbres, et commença à manger des glands, objet de son imprudent convoitise; mais tout à coup il est distrait de son repas par un bruit vague qui vient frapper ses oreilles. Il se retourne.... O terreur! il est entouré de Maures aux visages noirs et féroces. La fuite était impossible, plus impossible encore était la défense; mais aussitôt l'inspiration vint à son secours. L'adroit enfant saisit sa trompette, commence à sonner la charge à la baïonnette, et les Maures prennent la fuite, croyant être tombés dans une embuscade d'Espagnols. Le héros de cette aventure a été porté en triomphe, vendredi, sur les épaules de la foule. On avait placé sur sa tête une couronne de lauriers. De temps à autre, déferant aux instances de la foule il faisait entendre la sonnerie d'attaque à laquelle il avait dû la vie.

Le chien célèbre des chasseurs de Baza est d'humble origine, comme presque toutes les célébrités militaires. Un maître ingrat le vendit pour un pain à un soldat de la 4^e compagnie, lorsque le bataillon était à Barcelone. Son nouveau maître lui donna le nom de Palomo, et partagea avec lui sa soupe et son pain. Palomo se montra reconnaissant envers tout le bataillon. La guerre ayant éclaté, Baza reçut l'ordre de s'embarquer en toute hâte pour Algésiras. Palomo dut rester à terre, ses pareils n'étant point admis. Cependant il arriva à Algésiras. Comment? c'est ce qu'il n'a pas dit, mais il y arriva.

Le bataillon de Baza quitta de nouveau la Péninsule et partit pour l'Afrique. Palomo vit encore une fois sa fidélité enchaînée au rivage, mais cet intelligent animal parvint à aborder mystérieusement au Maroc, et a pris part à toutes les batailles de l'armée jusqu'à la prise de Tétouan, où il reçut une balle qui l'a rendu boiteux pour le reste de ses jours. Pendant l'ovation de mercredi, Palomo marchait modestement à la tête du bataillon; il était couvert de fleurs et de lauriers.

Dans la journée du 6 juin, un préposé des douanes françaises, de service sur les bords du Rhin, à Niffer, vit se diriger de son côté une nacelle montée par un individu seul, âgé d'environ trente-six ans. Arrivé à portée de voix, cet individu, s'adressant au préposé, lui dit en langue allemande : « Recueillez, je vous prie, » cette nacelle et envoyez-la au village badois de Kirchen. Quant à moi, je m'embarque pour l'Amérique, je sais nager. » En disant ces paroles, il se jeta à l'eau et disparut emporté par la rapidité du courant.

La nacelle qu'on a recueillie ne contenait rien qui pût mettre sur la trace de l'auteur de cet acte de démence ou de désespoir. Il était vêtu d'un pantalon d'été, d'un pantalon gris et d'un feutre de même couleur.

— On écrit de Russie que l'hiver a été des plus rudes dans la Russie méridionale. Dans la seule province caucasienne, à Schamacha, 736 chameaux, 4,024 chevaux, 6,967 têtes de gros bétail et 71,000 moutons ont péri par suite des froids.

KERMESSES.

Dimanche 17 juin.

Bondues, Ennetières-en-Weppe, Gruson, Hantay, Lambersart, Lille (fête communale, Salomé, Wattrelos, Wavrin.

Pour tous les articles non signés, J. Reboux.

LA MODE ILLUSTRÉE.

Tel est le titre attrayant sous lequel se publie hebdomadairement, depuis le premier janvier de cette année, un recueil destiné à remplacer, pour les mères de famille, toutes les anciennes publications du même genre. Tous les mois, la *MODE ILLUSTRÉE* donne à ses abonnés une feuille de patrons de toutes sortes, et chaque semaine les dessins d'une foule de petits objets si bien appréciés par les femmes. Les mères pourront laisser entre les mains de leurs filles ces albums de la mode, car les petites nouvelles qu'elles y trouveront sont toujours marquées au coin de la morale, et ce qui est plus rare, de l'esprit. On n'aura plus à attendre un mois pour savoir comment s'habillent les gens comme il faut, et cela le plus économiquement possible, en y joignant le bon goût. Chaque semaine, la *MODE ILLUSTRÉE* vous le dit et vous le montre dans une gravure faite avec soin. Au bout de six mois, vous avez un volume que vous pourrez intituler : *Histoire des copies de la Mode*. Le prix modique de cette publication, malgré la bonne exécution de ses nombreuses gravures, doit engager chaque famille à se la procurer dès l'origine, c'est-à-dire à partir du 1^{er} Janvier de cette année, car cette publication formera un recueil curieux de toutes les modes, qu'il sera plus tard fort difficile de se procurer.

Les éditeurs, désirant avant tout l'examen de leur journal, nous ont envoyé un exemplaire des numéros publiés jusqu'à ce jour. Les personnes qui voudraient se rendre compte de cette publication pourront donc s'adresser au bureau de notre journal, où ces numéros sont déposés.

Les abonnements y sont également reçus. (Les abonnements ne peuvent être faits au-dessous de trois mois et datent toujours du 1^{er} de chaque trimestre, ainsi du 1^{er} Janvier, du 1^{er} Avril, du 1^{er} Juillet et du 1^{er} Octobre.

CHEMIN DE FER DU NORD.	
Produits de la semaine du 3 au 9 juin 1860.	
Nombre de voyageurs, 162,670.	
Produit des voyageurs.	415,581 33
Bagages, marchandises, etc.	671,554 37
Produit total.	1,087,135 70
Semaine correspondante de 1859.	
Nombre de voyageurs, 157,239.	
Produit des voyageurs.	377,809 84
Bagages, marchandises, etc.	666,570 82
Produit total.	1,044,380 66
Différence en plus pour 1860.	42,755 04
Soit : 4 09 %.	
Produit par kilomètre.	
1860 — 964 kilomètres exploités.	4,127 73
1859 — 964 idem	1,083 38
Différence en plus pour 1860.	44 35
Soit : 4 09 %.	
Produit total du 1 ^{er} 1860.	25,047,653 26
janvier au 9 juin. 1859.	23,716,814 43
Différence en plus pour 1860.	1,380,838 83
Soit : 5 49 %.	

VILLE DE ROUBAIX

VENTE DES HERBES DES DEUX CIMETIÈRES.

Le Conseiller municipal faisant fonctions de Maire de Roubaix.

Donne avis que le Jeudi 21 Juin prochain, à onze heures du matin, il sera procédé, en l'une des salles de la Mairie, en présence de deux Conseillers municipaux et à l'intervention du Receveur municipal, à l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur, de la coupe des herbes croissant dans l'ancien et le nouveau cimetières de cette ville.

Roubaix, le 5 juin 1860. TIERS-BONTE. (1972)

DENTS

à 5, 10, 15 fr. et au-dessus.

SYSTEMES

FRANÇAIS, AMÉRICAINS & ANGLAIS,

Par M. GRENIER

Dentiste de Paris

ancien fonctionnaire de l'administration générale de l'assistance publique (service des malades).

M. GRENIER garantit que toutes les dents qu'il place, quel qu'en soit le prix, remplissent parfaitement le but qu'elles doivent atteindre et qu'on a le droit d'exiger; et l'on comprendra qu'après plus de vingt ans de pratique et d'études constantes, il puisse justifier la confiance qui lui est accordée.

On peut le consulter les lundis, mardis et mercredis à Roubaix, rue du Grand-Chemin, 1, et les jeudis, vendredis et samedis à Tourcoing, hôtel du Cygne, depuis 9 heures du matin jusqu'à deux heures. — Il se réserve le reste de la journée pour ses visites en ville. (1970)

MAISON

FLIPO-MEURISSE

rue de la Fosse-aux-Chênes, 30

ROUBAIX.

MAGASIN DE PAPIERS PEINTS

& DE MIROITERIE.

Grand assortiment de PAPIERS depuis 20 c jusqu'à 20 fr. le rouleau.

BORDURE à 1 fr. le rouleau pour les petits papiers.

GLACES ÉTAMÉES de toutes dimensions, à 40 pour 100 de rabais, à cause de la baisse survenue en manufacture.

PETITS MIROIRS encadrés, prix modérés.

BAGUETTES en or et en bois, pour tentures.

MOULURES en or et en bois, pour cadres. (1944)

EN VENTE CHEZ J. REBOUX,

20, Rue Neuve :

LIVRETS

DE

Location des Maisons

5 FR. LE CENT.